

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Remise des Trophées réunionnais (1<sup>ère</sup> édition) de l'Achat Responsable

## **La CINOR et le Département de La Réunion sont les grands lauréats de l'édition 2021, récompensés pour leur engagement dans une politique d'achat responsable au service du territoire et de sa population**

A l'occasion du comité plénier du 6 décembre présidé par Dominique VIENNE, président du HCCP de La Réunion, et en présence du Préfet de La Réunion, Jacques BILLANT, les lauréats des 1ers Trophées de l'Achat Responsable, organisés par la Maison de l'emploi du Nord de La Réunion représentée par sa Présidente, Brigitte ADAME, sont venus recevoir leur prix au Village by CA. Ce concours et cette cérémonie de remise des prix mettent en lumière des stratégies d'achat responsable exemplaires dont les impacts sont mesurés en termes d'insertion sociale pour le 1<sup>er</sup> lauréat et de préservation de l'environnement et du patrimoine de La Réunion pour le second.

### **Le concours salue et encourage les pratiques d'achat responsable et favorise le partage d'expériences**

Pour une première édition, les Trophées ont suscité l'intérêt des acheteurs publics et privés puisqu'une dizaine de candidatures a été examinée par le jury des Trophées composé de personnalités indépendantes représentatives de l'écosystème de la commande publique réunionnaise.

« L'insertion professionnelle, durable et de qualité, des réunionnais est une priorité largement partagée par l'ensemble des pouvoirs publics et des partenaires sociaux. La consolidation et le développement de l'achat socialement responsable constitue l'une des solutions pour répondre aux enjeux d'insertion des plus fragiles, de maintien dans l'emploi, de progrès social et de développement économique de La Réunion.

Il est de notre responsabilité de nous assurer de l'impact positif de chaque euro investi à La Réunion. Qu'il s'agisse de favoriser l'accès à l'emploi de personnes qui en sont le plus éloignées, de réduire les discriminations, de protéger l'environnement, de réduire nos déchets, notre impact carbone, nos consommations d'énergie ou d'eau... l'achat durable doit se généraliser dans nos pratiques, et nous devons progresser aussi loin que possible dans cette voie, avec des objectifs mesurables et atteignables. Avec le soutien de la DEETS\*, la Maison de l'emploi du Nord assure l'animation régionale de l'achat socialement responsable au travers différentes actions. Outre l'organisation des Trophées de l'Achat Responsable en partenariat avec le groupe de travail n°7 « Innovation de la commande publique » du HCCP, le travail conduit par la Maison de l'Emploi du Nord constitue une pierre à l'édifice de la transition sociétale nécessaire pour laisser à nos enfants un territoire vivable, durable, solidaire et équitable. »

Brigitte ADAME, Présidente de la Maison de l'Emploi du Nord

Retour sur les raisons de ce concours et son organisation ► Initiés par la Maison de l'emploi du Nord de La Réunion et le HCCP, avec le soutien de la DEETS (\*Direction de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités), les Trophées de l'Achat Responsable ont pour objectif de récompenser les acheteurs publics et privés de La Réunion\*\*, pour leurs actions visant à améliorer leur pratique d'achat, dans le respect des procédures réglementaires par :

- la mise en place d'une organisation plus performante ou innovante,
- l'utilisation de la commande à des fins sociales,
- l'intégration de fins environnementales.

L'appel à candidatures se fait dans trois catégories, mais aucune candidature n'a été reçue cette année dans la 3<sup>ème</sup> catégorie : « Commande socialement responsable », « Commande environnementalement responsable » et « Performance et innovation de la commande ».

(\*\*) Ce concours gratuit est ouvert à tous acheteurs, organismes de droit public ou privé, dont le siège social est domicilié à La Réunion. L'acheteur candidat a la possibilité de candidater en association avec le ou les fournisseurs de l'action présentée. Le palmarès des Trophées 2021 est publié sur le site [www.achat-responsable.re](http://www.achat-responsable.re)

Les lauréats ont été félicités par le jury, représenté par le Président du HCCP, Dominique VIENNE :

« Toutes nos félicitations aux lauréats qui mettent en œuvre, au quotidien, une politique d'achat responsable *en faveur de la protection et de la mise en valeur de l'environnement, du progrès social et du développement économique*, suivant la définition de l'ObsAR (Observatoire des Achats Responsables). **Les résultats concrets de leurs actions sont la preuve que l'achat responsable est une question de volonté de la part des acheteurs publics de s'engager, aux côtés de leurs fournisseurs, dans une nouvelle manière de faire de la commande publique.**

Je profite de l'instant pour remercier le Directeur général de la Médiation des entreprises, Monsieur Nicolas MOHR, qui nous a rejoint aujourd'hui (en visioconférence) pour expliquer l'importance du Label RFAR (Relations Fournisseurs & Achats Responsables) dont le HCCP, d'ailleurs, entend bien se faire le porte-drapeau à La Réunion.”

## Focus sur les projets récompensés par les Trophées 2021 de l'Achat Responsable



### LAUREAT 2021

CATEGORIE « COMMANDE SOCIALEMENT RESPONSABLE »

### **La CINOR généralise le recours à la clause sociale d'insertion dans ses marchés publics**

L'adoption de son schéma d'achats responsables (SPASER) en 2017 a fait entrer la commande publique de la CINOR (Communauté Intercommunale du Nord de la Réunion [www.cinor.re](http://www.cinor.re)) dans une ère nouvelle : elle devient, encore plus, un puissant levier d'action au service de la transition écologique, de l'économie locale et de la création d'emplois durables, en phase avec la politique d'achats de la CINOR, adoptée par le Conseil Communautaire le 4 mars 2016, la convention « Stratégie du Bon Achat » et le projet de territoire.

Dans son dossier de candidature aux Trophées, la CINOR explique comment elle a pris des engagements forts en faveur de l'achat socialement responsable assortis d'objectifs qui ont été non seulement atteints mais largement dépassés en 2020 :

- ➔ Intégration de clauses sociales d'insertion dans **au moins 20%** des marchés supérieurs à 40 000 €HT : en 2020, sur 175 lots ou marchés supérieurs à 40 000 euros HT, 44 marchés intègrent une clause d'insertion sociale, soit **25,14 %**.
- ➔ Réalisation d'au moins 70 000 heures d'insertion par an : en 2020, **91 478 heures d'insertion** ont été effectuées.
- ➔ Insertion d'au moins **80 personnes** par an : en 2020, **184 personnes** ont bénéficié du dispositif.
- ➔ Prescription d'au moins **30 000 heures d'insertion par an** : en 2020, **41 190 heures** ont été prescrites.

La poursuite de l'évaluation annuelle de ces indicateurs permet d'asseoir sur le long terme dans ses achats, la mise en œuvre du pilier « Equité sociale » de la politique de Développement Durable adoptée par la CINOR.

« C'est avec un immense honneur, que la CINOR reçoit aujourd'hui ce Trophée de l'achat socialement responsable, qui vient récompenser cette année tous les efforts entrepris pour faire de la commande publique un outil de lutte contre le chômage.

Même si le nombre de demandeurs d'emploi a baissé de 5,3 % en un an à La Réunion, le taux de chômage reste encore malheureusement un des plus élevés de France, à 17 %, avec près de 162.000 inscrits à Pôle emploi sur le dernier trimestre.

Nous avons voulu montrer avec une réelle détermination, notre volonté d'employer les outils et dispositifs nécessaires afin de combattre activement le fléau du chômage à la Réunion. C'est dans ce sens que depuis 2017, nous avons adopté un SPASER, c'est-à-dire un schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER), afin de promouvoir chaque année l'insertion économique dans plus de 20 % de nos marchés. Et aujourd'hui, notre bilan de l'insertion par l'activité économique nous conforte dans notre démarche, avec un volume d'heures annuel qui a pratiquement doublé en 8 ans, passant de 46 000 heures d'insertion en 2013 à 91 000 heures en 2020.

Au total, le développement de la clause sociale d'insertion dans nos marchés publics a permis d'insérer près de 975 personnes, avec 329 marchés concernés et plus de 666 000 d'heures d'insertion réalisées.

Depuis 2020, la clause sociale d'insertion concerne 25 % de nos marchés, et son domaine d'intervention s'est considérablement diversifié : les travaux, les espaces verts, mais aussi d'autres secteurs comme les transports, les prestations intellectuelles, les délégations de service public... »

Jacques LOWINSKY, 1er Vice-Président de la CINOR



#### LAUREAT 2021

CATEGORIE « COMMANDE ENVIRONNEMENTALEMENT RESPONSABLE »

### **Le Département de La Réunion lance un chantier vert pour la reconstruction du gîte du volcan, au cœur naturel du Parc national de la Réunion**

Démarré en 2020, le programme consiste à déconstruire puis reconstruire le gîte du volcan existant (situé sur la commune de Sainte-Rose) ainsi que revégétaliser le site. Dans un contexte environnemental mondial en pleine crise, ce projet s'affiche comme un modèle environnemental en matière d'hébergement de moyenne capacité en site isolé. Implanté dans le cœur du Parc National de La Réunion, à proximité du Piton de la Fournaise, premier lieu touristique de La Réunion, les enjeux de préservation de l'environnement (paysage, biodiversité) et de sobriété énergétique sont considérables.

Sans être dans une volonté de labélisation HQE, le Département a fait le choix d'une démarche HQE à hauteur des enjeux de préservation de l'environnement de ce site exceptionnel.

Cette opération, d'un montant de plus de 9 millions €HT est financée par l'Union Européenne à hauteur de 80%, le Département (10%), l'Etat (5%) et la Région (5%).

Le projet qui a démarré en juillet 2020 par une étape de revégétalisation, devrait s'achever en 2025 et présente plusieurs objectifs :

- ➔ la réalisation d'un gîte eco-construit (i.e. construction durable) répondant à plusieurs critères :
  - La relation harmonieuse des bâtiments avec leur environnement immédiat,
  - Le choix intégré des produits, systèmes et procédés de construction,
  - Un chantier vert\*, le site du gîte du volcan se trouvant au cœur du Parc National de La Réunion (et donc soumis à son autorisation) et au sein du Bien UNESCO.
- ➔ la limitation au maximum de toutes nuisances vis-à-vis de la faune et la flore locale.
- ➔ le zéro pollution du site au cœur du Parc National.
- ➔ un gîte en eco-gestion : gestion de l'eau, des déchets d'activités, de l'entretien et de la maintenance.

(\*) Une charte « chantier vert », faisant partie des pièces contractuelles du marché de travaux, a été remise à chaque entreprise intervenant sur le chantier avec obligation de maîtriser leur consommation des ressources, la production des déchets, les nuisances sonores, visuelles et olfactives.

La reconstruction du Gîte du Volcan se présente comme un projet phare, s'articulant autour de deux axes essentiels pour le Département de La Réunion :

**Préserver impérativement la nature.** Compte tenu du caractère exceptionnel des lieux, de la faune et de la flore qui s'y trouvent, l'ouvrage prendra la forme de trois « cordées », à l'image des coulées de laves volcaniques. Ce faisant, il s'intègre parfaitement dans les paysages en préservant les perspectives et l'écoulement des eaux.

Afin de préserver les espèces faunistiques et floristiques, un plan de végétalisation audacieux avec des espèces endémiques est mis en œuvre sur une surface de 4 000 m<sup>2</sup> : les plantes à déplacer pour les besoins du chantier ont été transplantées, les espaces déconstruits seront revégétalisés. Les équilibres biologiques sont ainsi maintenus.

La déconstruction du gîte actuel se fait de manière progressive, en permettant la dépose sélective des matériaux, produits et équipements. Les déchets sont alors triés et valorisés. Le choix des matériaux pour la construction du nouvel ouvrage vise également à respecter l'environnement.

En phase d'exploitation, l'ouvrage n'utilisera que de l'eau de pluie et aura une autonomie de 40 jours. Il disposera par ailleurs d'une autonomie électrique de 3 jours obtenue grâce à des panneaux photovoltaïques. La consommation énergétique fera l'objet d'un suivi strict. Un assistant à maîtrise d'ouvrage a été désigné à cet effet.

**Conforter et développer les liens de la population avec l'ouvrage.** Ce projet permet de réaliser près de 5 600 heures d'insertion. Les domaines dans lesquels elles sont réalisées sont variés :

- la déconstruction du gîte actuel,
- le VRD (Voirie et Réseau Divers),
- les espaces verts et la revégétalisation,
- le Gros Oeuvre et carrelage, la charpente, couverture, menuiserie,
- l'étanchéité,
- la plomberie
- l'électricité,
- les sols minces et la peinture.

L'administration départementale et ses services territorialisés, se mobilisent pour sélectionner et accompagner les personnes actuellement éloignées de l'emploi afin de leur offrir un parcours d'insertion, à l'occasion de ce chantier.

C'est bien une logique de développement durable qui est ici à l'œuvre. Elle préfigure celle qui sera déployée pour d'autres gîtes départementaux, tels que celui du Piton des Neiges, dont la reconstruction débutera en 2024. Cette opération est l'exemple le plus abouti d'une politique d'achat vertueuse, fondée sur le Schéma des achats responsables votée par la Collectivité en 2019.

« Je souhaite remercier l'ensemble des équipes départementales qui ont fait de ce projet, une réussite. Je pense en particulier aux agents de la Direction des bâtiments et du patrimoine et à ceux de la Direction de la commande publique. Ce trophée marque le résultat de leur travail, et marque **notre entière détermination à être dans une démarche de responsabilité, d'exemplarité, et de bienveillance, pour notre société, notre économie, et nos entreprises** ».

Cyrille MELCHIOR, Président du Conseil départemental

**Rendez-vous en avril 2022 pour le lancement de la 2<sup>ème</sup> édition des Trophées !**

---

**A propos du Haut Conseil de la Commande Publique de La Réunion** <http://www.reunion.gouv.fr>

Créé en 2010 par le Préfet de La Réunion Michel Lalande et présidé par l'ancienne Ministre Margie Sudre, le HCCP avait alors une triple mission : travailler sur les aspects programmatiques de la commande publique, sur la formation des acteurs de la commande publique (acheteurs et entreprises) et sur les aspects liés à l'environnement des affaires (mesures sociales, offres anormalement basses...).

En 2019, la Ministre des Outre-Mer, Annick Girardin et le Préfet de La Réunion, Jacques Billant ont souhaité renouveler la dynamique des missions du HCCP avec une nouvelle présidence confiée à Dominique Vienne et une nouvelle feuille de route. Le HCCP est un réseau de plus de 450 acteurs publics/privés (183 organismes représentés) engagés dans la commande publique responsable et durable, réunis pour partager et mutualiser les bonnes pratiques et les connaissances. Son objectif : permettre aux acteurs d'accéder à des outils et des compétences qui favorisent la mise en œuvre d'une commande publique responsable. Sa mission principale est d'instaurer un espace de dialogue et d'intelligence territoriale pour connecter les différentes sphères de la commande publique : donneurs d'ordre publics et privés, élus, organisations professionnelles et syndicales, opérateurs et partenaires, administrations, communauté citoyenne. Dans cet objectif, le HCCP a installé huit groupes de travail sur huit thématiques constituant un programme d'action interdépendant.

**A propos de la Maison de l'emploi du Nord de La Réunion** <https://www.mden-reunion.fr>

La Maison de l'emploi du nord de La Réunion est une instance de coordination, de ressources et d'observation dont le caractère fédérateur est d'être un espace commun d'échange, d'expertise et de concertation. L'enjeu est déterminant pour la lutte contre le chômage et la précarité, l'évolution et l'adaptation des compétences, la réponse aux besoins des entreprises, la connaissance du développement et des mutations économiques en terme de gisements de nouveaux emplois, la plus-value de la mobilité et enfin l'optimisation des politiques publiques. Le cahier des charges, défini par l'arrêté du 18 décembre 2013, structure l'intervention de la maison de l'emploi autour de deux axes : participer au développement de l'anticipation des mutations économiques, contribuer au développement local de l'emploi.